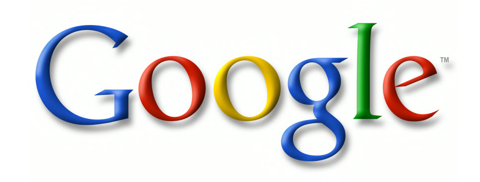
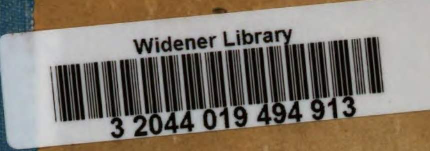





Widener Library
3 2044 019 494 913


VE RI
TAS
CHRISTO ET ECCLESIAE
From the Fund given by
Francis Cabot Lowell
A.B. 1876, Fellow of Harvard College 1895-1911,
and Cornelia Prime Lowell, his wife,
to supplement his
Collection of Books
relating to
JOAN OF ARC
HARVARD COLLEGE LIBRARY

MINIATURES

ET

DOCUMENTS ARTISTIQUES

DU MOYEN AGE

DILECTO
FRATRI ANTONIO TORQVONIENSI
DISERTISSIMO AD INSVLENSE FORVM ADVOCATO
TERTII ORDINIS ASSISIATIS PATRIARCHAE
ET BEATAE COLETAE CORBIENSIS DEVOTO FILIO
NECNON DE LAVREATO REGE VERSVVM
PRIMOQVE MINISTRO FRANCIAE
FRATRE PACIFICO
SEDVLO RERVM HISTORICARVM INVESTIGATORI
SIMVL AC MINORVM HODIERNORVM
INDEFESSO FRATRVM AMATORI
MINIMVS ATQVE NOVISSIMVS INTER ILLOS
MORE CAPULATORVM REFORMATOS
HAS SCVLPTAS IMAGINES
GRATO ANIMO
D. D. D.

ARCHIVES FRANCISCAINES N° 5.

MINIATURES

ET

DOCUMENTS ARTISTIQUES

DU MOYEN AGE

RELATIFS A SAINTE COLETTE DE CORBIE

Publiés par le P. UBALD d'ALENÇON

PARIS
Librairie A. Picard Fils & Cie
82, rue Bonaparte

COUVIN
Maison Saint-Roch
Prov. de Namur, Belgique

1912

AVEC PERMISSION

INTRODUCTION



AIRE [1], comme la bouquetière, une seule gerbe des miniatures, tableaux ou gravures du moyen âge relatifs à notre bienheureuse mère sainte Colette, tel a été notre dessein en recueillant les pièces publiées en ce présent fascicule. Dans *Les vies de sainte Colette Boylet de Corbie* [2], l'historien trouvera les deux textes principaux d'ordre littéraire à consulter nécessairement pour la biographie de la grande réformatrice. Ici, ce seront les documents d'ordre artistique, documents d'autant plus intéressants qu'ils sont moins connus, pour cette raison que sainte Colette est entrée fort tard dans l'hagiographie.

Toutes ces miniatures, sauf avis contraire, sont extraites du ms. 8 des Clarisses de Gand, ms. écrit par « ung nommé Maistre Jehan Boniface prestre demourant à Bapp^es^ natif dudit lieu et a luy appartient » (fol. 122 v°), entre les années

1. La lettrine (*Frater Guillermus de Casali*) se trouve en tête des Constitutions de sainte Colette dans le *Firmamenta trium ordinum Beatissimi patris nostri Francisci* de Paris, janvier 1512, 5e partie, fol. XIX, recto.
2. Paris, Picard, 1911, in-8° de LIV-306 p. (Archives franciscaines, n° 4.)

1468 et 1477, pour Marguerite d'York, troisième femme de Charles le Téméraire.

Une excellente description en a été donnée par M. Paul Bergmans dans le *Bull. soc. hist. archéol. Gand,* 1910, p. 271-283 (et tiré à part de 16 pages avec cinq reproductions), et dans *les Vies de sainte Colette,* p. XLV-XLVIII, avec deux reproductions.

Voici l'explication de nos planches :

I. — Sainte Colette à genoux apparaît à Pierre de Vaux pendant qu'il compose, assis à une écritoire, la vie de la sainte (lettre initiale, fol. 1 v°, en tête de la préface).

II. — Sainte Colette en compagnie de ses parents dans la maison paternelle (fol. 3, ch. I).

III. — La réclusion de sainte Colette à Corbie (lettre initiale, fol. 13, ch. III).

IV. — Sainte Colette assiste à la prédication chez des franciscains ; sainte Colette avec le P. Jean Pinet (fol. 16 v°, ch. IV).

V. — Vision de l'enfer que la sainte eut pendant sa réclusion (fol. 19 r°, ch. V).

VI. — Arrivée de la sainte à Nice. L'envoyée que Blanche de Genève député à Benoît XIII pour lui annoncer l'arrivée de Colette, devient folle en approchant de la ville. Sainte Colette devant le Pape (fol. 23 r°, à la fin du ch. V).

VII. — Sainte Colette reçue à l'audience du souverain Pontife. Le Pape, entouré de deux cardinaux, l'admet à la profession religieuse ; derrière elle deux frères mineurs (dont l'un, celui aux cheveux blancs, est le B. Henry de Baume), puis plusieurs femmes, dont Blanche de Genève et la baronne de Brisay (fol. 23 v°, ch. VI).

VIII. — Deux anges apportent à la sainte l'un une corde blanche et l'autre des écus d'or. A droite, construction d'un couvent de colettines (fol. 30 v°, ch. VII).

IX. — Le tonneau devenu vide par l'inadvertance de la sœur Jeanne Ravardelle est de nouveau miraculeusement rempli par les mérites de sainte Colette (fol. 34 r°, ch. VIII).

X. — Sainte Anne avec tous ses glorieux descendants apparaît à Colette; saint François (sous les traits du P. Henry de Baume) est derrière Colette ; deux personnages à genoux tiennent un chapelet : ce sont le duc et la duchesse de Bourgogne, Charles le Téméraire et Marguerite d'York. A droite, saint Jean l'Évangéliste remet un anneau d'or à sainte Colette. Dans l'initiale les lettres C et M enlacées (fol. 40 v°, ch. IX).

X *bis*. — Portrait de Marguerite d'York (agrandissement d'un extrait de la miniature précédente).

XI. — Sainte Colette en butte aux vexations des démons pendant ses oraisons. Le démon lui souffle son crasset (fol. 49 r°, ch. X).

XII. — Deux visions de sainte Colette : les instruments de la passion, la résurrection du Sauveur (fol. 68 v°, ch. XI).

XIII — Sainte Colette reçoit la communion de la main de Jésus-Christ, pendant que le P. Henry de Baume célèbre la sainte messe (fol. 75 v°, ch. XII).

XIV. — Sainte Colette en prières. La sainte couchée (initiale fol. 80 v°, ch. XIII).

XV. — Deux apparitions de la sainte Vierge à Colette (fol. 85 v°, ch. XIV).

XVI. — Pierre Psalmon obtient par l'entremise de sainte Colette la guérison du corps et de l'âme. Elle l'avertit du mauvais état de sa conscience et le fait se confesser (fol. 91 v°, ch. XV).

XVII. — Sainte Colette est battue par les démons. Visions des renards et des crapauds. Dans le fond, la sainte est prise dans une fenêtre et délivrée par le frère Regnault (fol. 103 v°, ch. XVI).

XVIII. — Visions effrayantes de sainte Colette. Vision de pendus (fol. 104 r°).

XIX. — Étiennette Courrart présente son enfant à Colette qui prie Dieu de le rappeler à lui (fol. 111 v°, ch. XVII).

XX. — Les apôtres, vêtus de blanc, apparaissent à sainte Colette. Vision de sainte Claire (fol. 112 r°, ch. XVII).

XXI. — La sainte écoute avec patience les injures que lui adressent un bourgeois et un docteur; à droite, un paysage au bord de la mer (fol. 126 r°, ch. XVIII).

XXII. — Vision de sainte Claire. Sainte Colette sur son lit de mort; dans le coin à droite Pierre de Vaux (fol. 130 r°, ch. XIX).

XXIII. — Une fille mort-née ressuscitée par l'attouchement d'un voile de sainte Colette (fol. 137 r°, ch. XX).

XXIV. — Le P. Henry de Baume est miraculeusement guéri par sainte Colette (fol. 139 v°).

XXV. — Sainte Colette passe miraculeusement sur les eaux avec son chariot, tandis que Blanche de Genève et Jean Courrart échappent au danger d'être noyés (fol. 142 r°)

XXVI. — La sainte visite et console un frère mineur, oncle du Fr. Pierre d'Aizy, prisonnier chez les Sarrazins (fol. 144 r°).

XXVII. — Une femme de Besançon est miraculeusement délivrée et devient heureuse mère par les prières de sainte Colette (fol. 145 r°).

XXVIII. — Guérison de deux possédées (fol. 148 v°).

XXIX. — Guérison d'une épileptique (initiale, fol. 151 r°).

XXX. — Sainte Colette apparaît au Fr. Pierre d'Aizy et le guérit de la migraine (fol. 160 r°).

XXXI. — Apparition de la sainte Vierge à Colette. — Pierre de Vaux à son écritoire. Médaillons d'une page ornée (fol. 3 du ms. 3352 (109.80) de la bibl. royale de Belgique, ms. relié en 1468).

XXXII. — Apparition du Christ à sainte Colette. Initiale et page ornée (fol. 61 v° du même ms. 3352).

XXXIII. — Sainte Colette et saint François au reclusage de Corbie. Tableau du musée de Moulins, xve siècle (?) Cf. *Études franciscaines*, t. XXIII (1910), p. 453-455. Sur la banderolle, au centre du tableau, on lit : *Regula ordinis ste ce*, et au bas : *v̄is coletha reformatrix ordinis sancte clare.*

XXXIV. — Sainte Colette et saint François au reclusage

de Corbie. Vision des arbres. Au bas de la miniature la devise *fortune, infortune, fortune,* et au centre du cartouche les armes de Marguerite de Bourgogne, fille de Maximilien, femme de Philibert de Savoie et fondatrice de Brou (frontispice du ms. 894 d'Arras. Com[t] xvi[e] siècle). Cf. *Les vies de sainte Colette,* p. xxiv. (Ce portrait de saint François se retrouve exactement dans une des miniatures d'un livre d'heures flamand, appartenant à M. le comte Paul Durrieu.)

XXXV. — Sainte Colette et saint François. Gravure sur bois (*Firmamentum,* 1512, 5[e] partie, fol. xviij verso). Le même sujet a été traité dans deux autres gravures sur bois que l'on trouvera reproduites l'une, dans *Het Leven vande Salighe Moeder... Coleta* du P. Anselme de Beyl (Gand, 1668) et les deux ensemble, dans la brochure de M. Paul Bergmans.

Les clichés de ce fascicule ont été photographiés par les RR. PP. Louis de Gonzague et Louis-Marie Jouitteau et par M. Pierre; ils ont été gravés par M. Fernique et imprimés par la maison Firmin-Didot. Le cliché XXXIII a été fourni par M. André Pidoux.



I



II



III



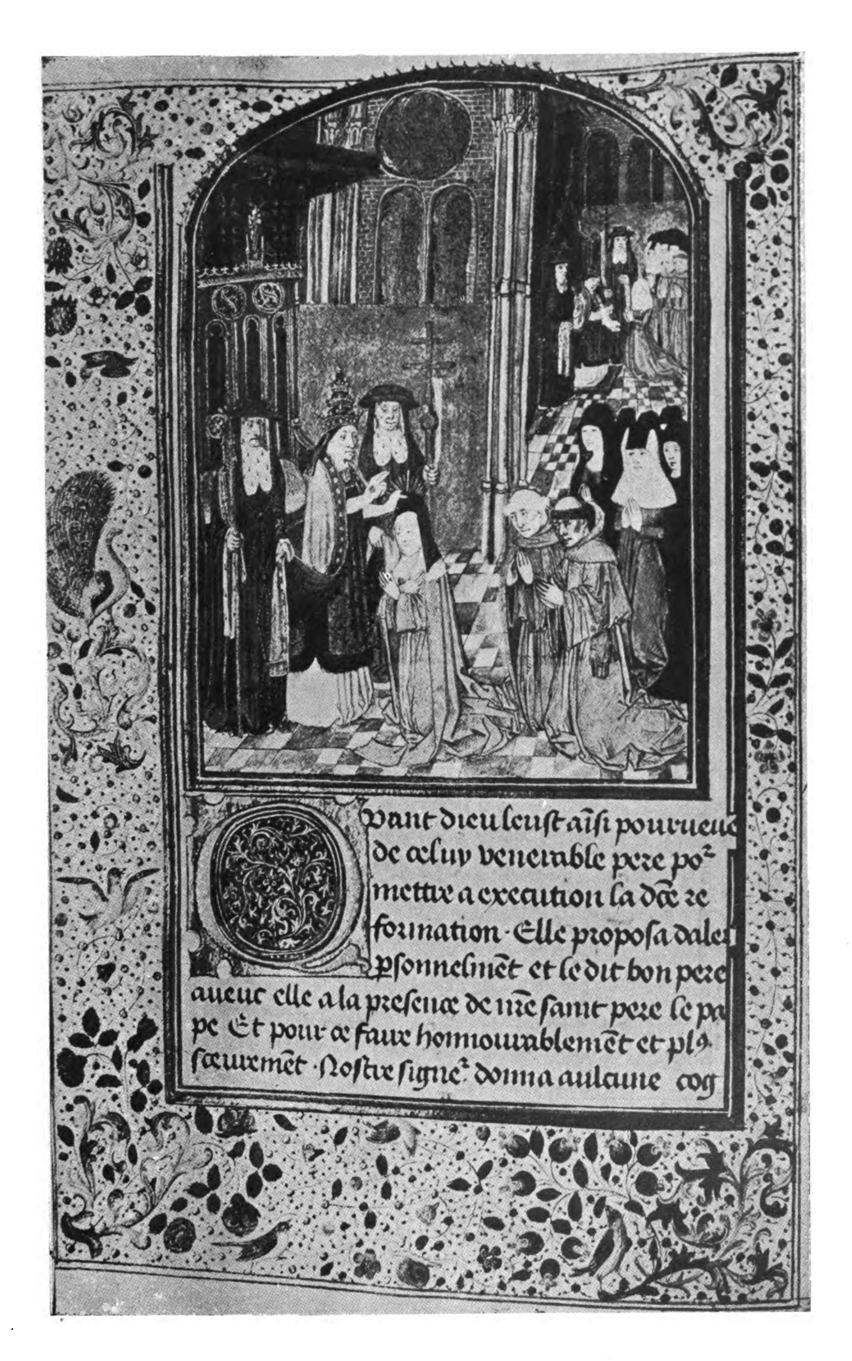
IV



V



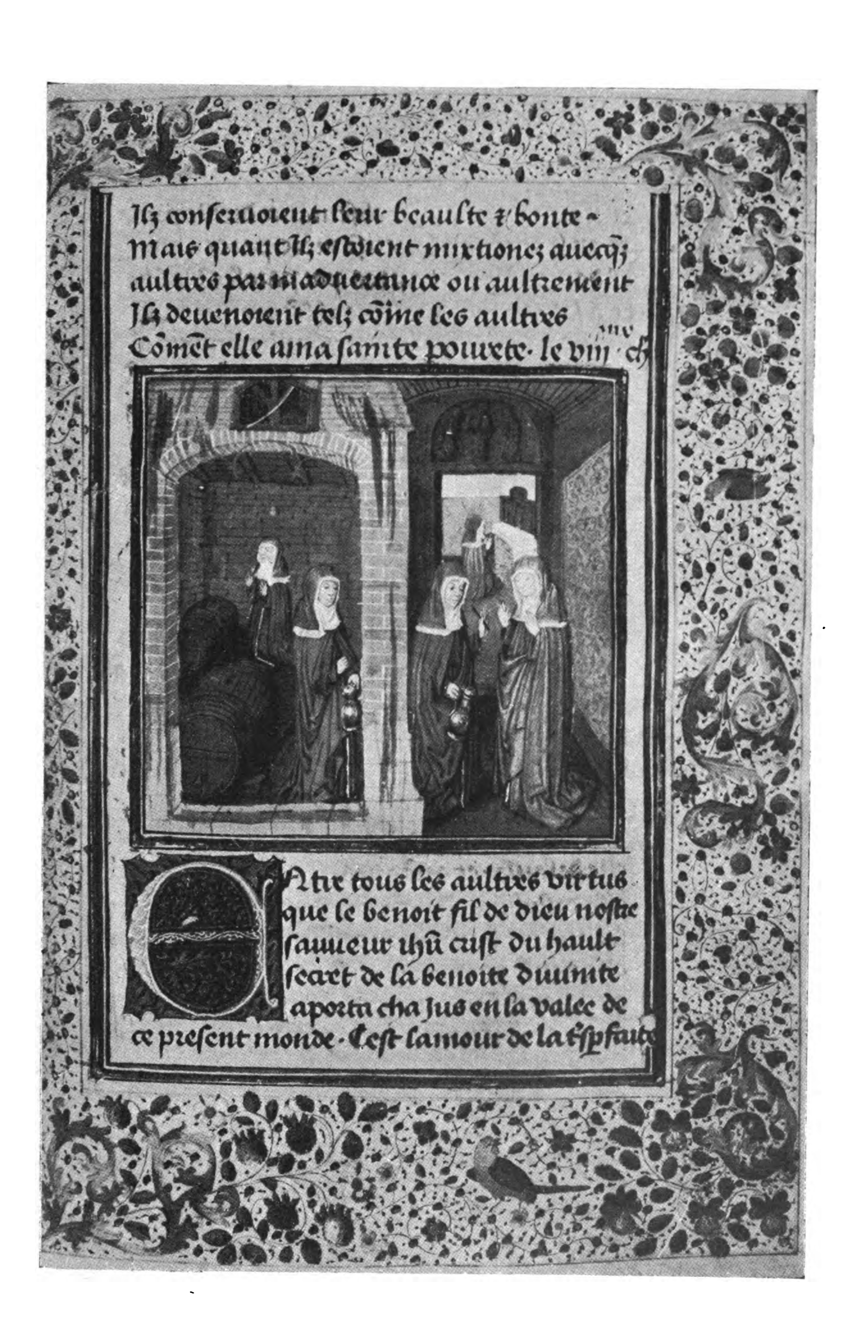
VI


vant dieu leust aisi pourueue
de celuy venerable pere po
mettre a execution la dcte re
formation. Elle proposa daler
psonnelmet et le dit bon pere
aueuc elle a la presence de nre saint pere le pa
pe Et pour ce faire honnourablemet et pls
seuremet. Nostre signe donna aulcune cog

VII


Quant elle fust retournee de
la presence de nre saint pere
le pape Et quil eust par la
volente de dieu elle ignorate
instituee & ordonee mere et
abbesse de la dce reformation elle fu tresdilige
te et fervente de la vouloir mettre a executi
on Mais lanemy denfer aduersaire de tous

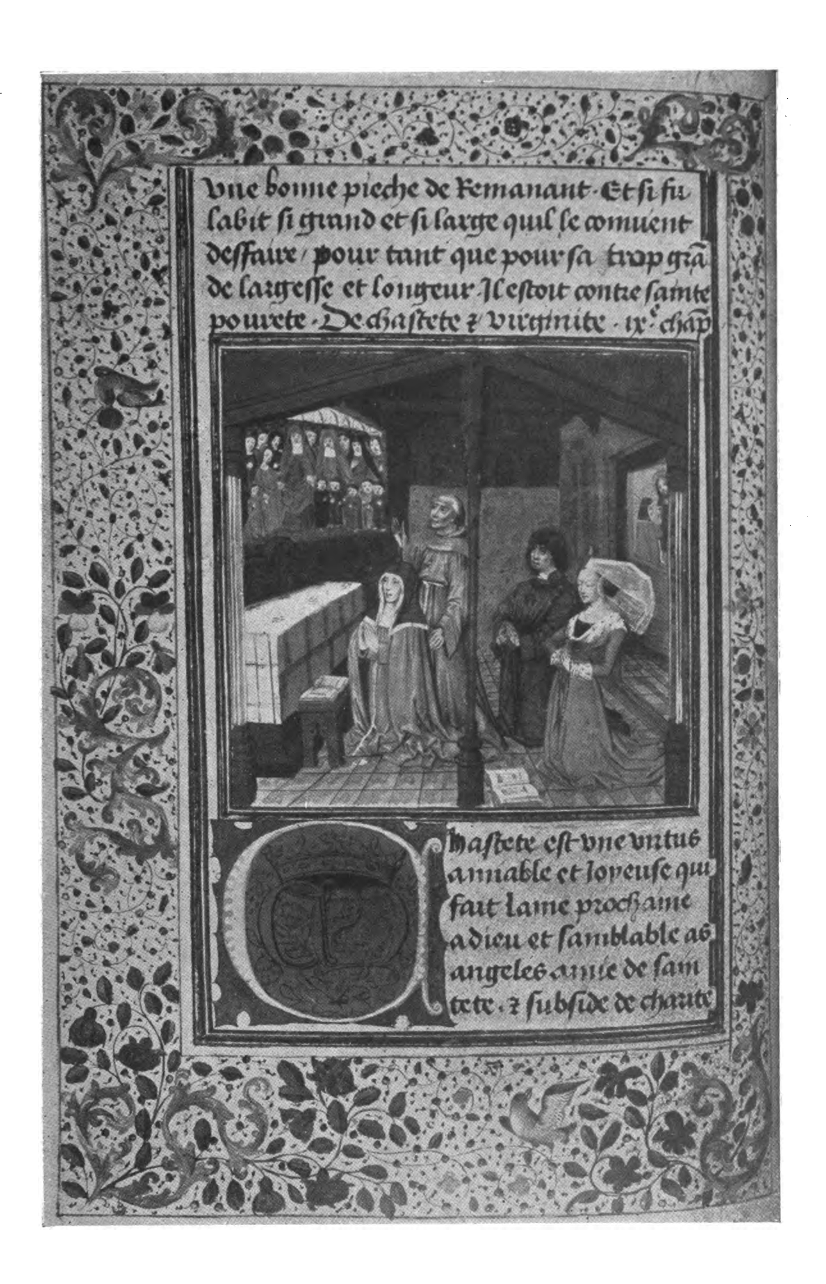
VIII


Ilz conseruoient leur beaulte et bonte·
Mais quant ilz estoient mixtionez auecq̃z
aultres par inaduertance ou aultrement
Ilz deuenoient telz cõme les aultres
Cõmet elle ama sainte pouurete· le viij ch

ENtre tous les aultres vertus
que le benoit fil de dieu nostre
sauueur ihũ crist du hault
secret de la benoite diuinite
aporta cha jus en la valee de
ce present monde· Cest lamour de la tresparfaite

IX

3


Vne bonne pieche de Remanant. Et si fu
labit si grand et si large quil le convient
dessaux / pour tant que pour sa trop gra
de largesse et longeur. Il estoit contre sainte
pourete. De chastete & virginite. ixe chap

Chastete est vne vertus
amiable et joyeuse qui
fait lame prochaine
a dieu et samblable as
angeles amie de sain
tete. & subside de charite

X



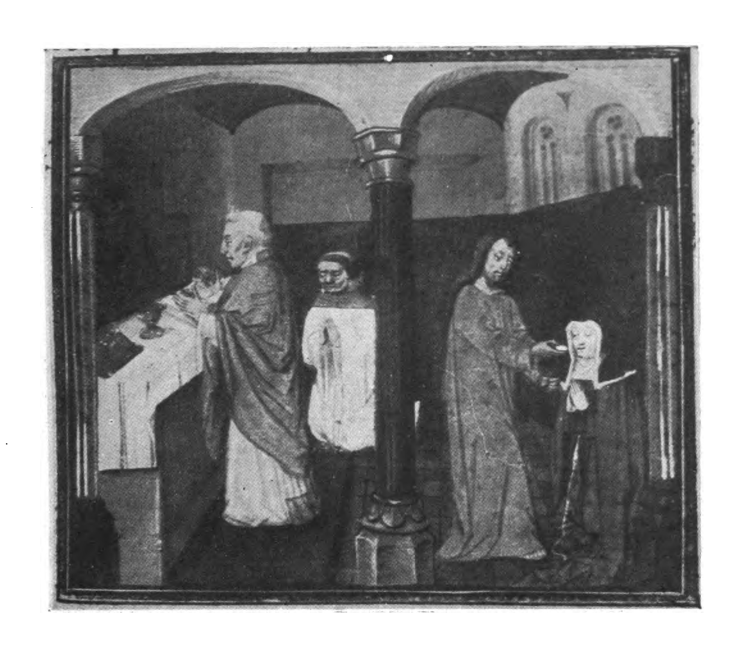
X *bis*


Du sacrifice de sainte orison & comment icelles
orisons furent a dieu acceptables et as crea
tures prouffitables · x.e chapit
Du sacrifice de saint orison dist
monss. saint augustin que orison
est refuge de la sainte ame ·
solas au bon angele · tourment
au ennemy · service a dieu agreable de par
faite religion · glore et loenge en terre · espe
rance certaine et sainte sans corruption · la
principale occupation de la petite ancelle de
nre signe. par tous les tamps de sa vie fust

XI


Omme dit monss^r saint
bernart il nest chose qui soit
plus convenable po^r saner
la consience des plaies de
pechie. Et po^r le cuer des
ordes pensees purifier q
souventeffois mediter et penser a la passio
de nostre signe^r et a ses doloreuses plaies
la deuotion et amour que la petite ancelle
de nre signe^r avoit en la passion comencha
de son josne eage. et le premier sentement

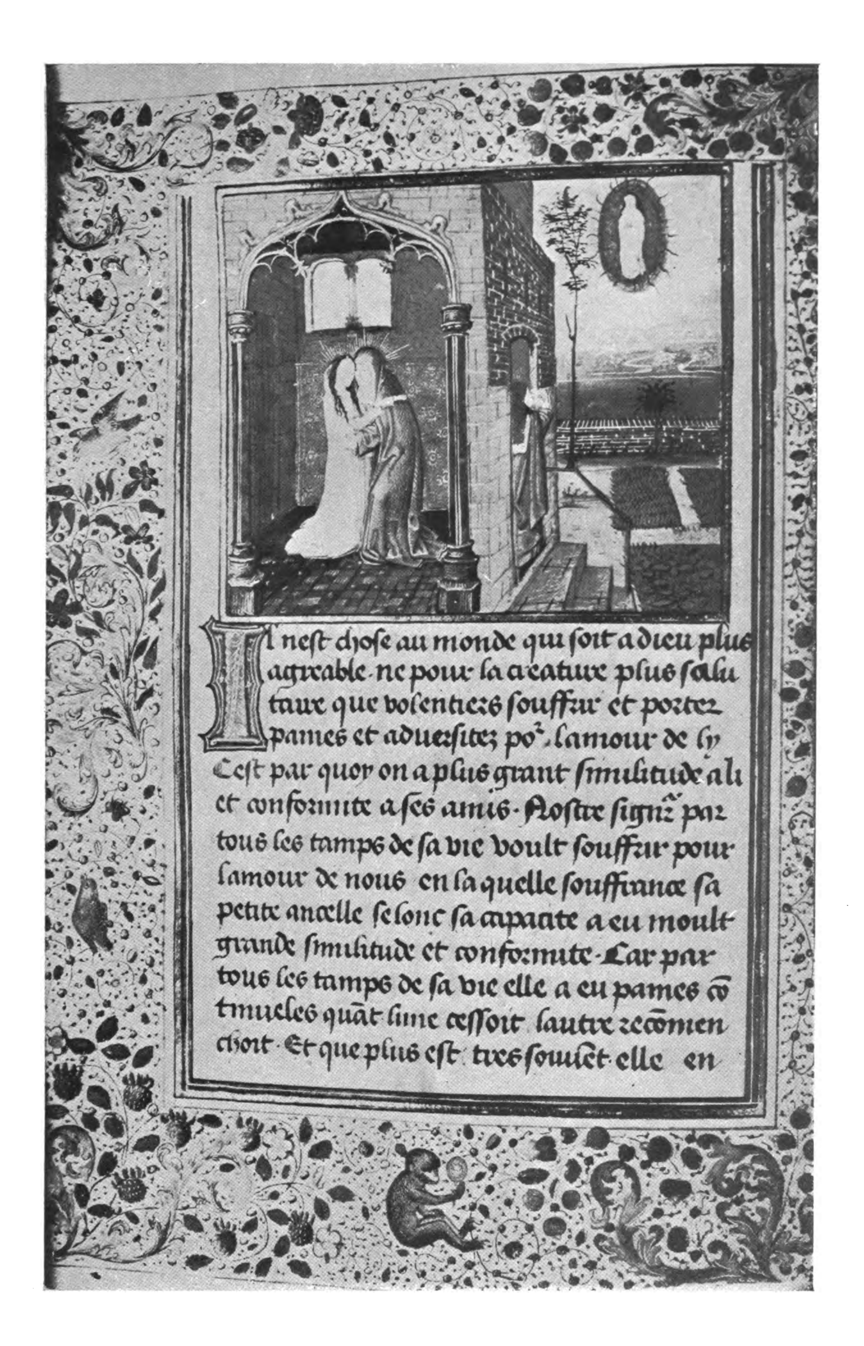
XII



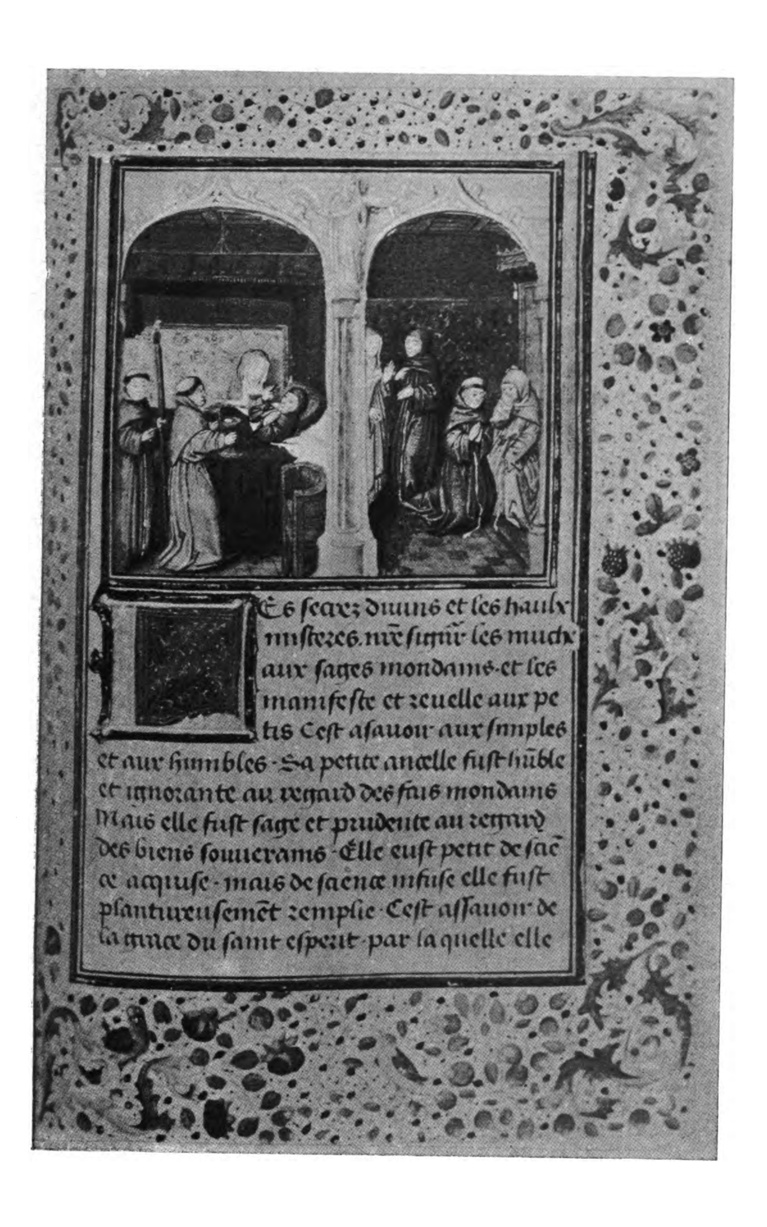
XIII



XIV


Il nest chose au monde qui soit a dieu plus
agreable ne pour la creature plus salu
taire que volentiers souffrir et porter
paines et aduersitez pour lamour de luy
Cest par quoy on a plus grant similitude a lui
et conformite a ses amis. Nostre signeur par
tous les tamps de sa vie voult souffrir pour
lamour de nous en la quelle souffrance sa
petite ancelle selonc sa capacite a eu moult
grande similitude et conformite. Car par
tous les tamps de sa vie elle a eu paines con
tinueles quant lune cessoit lautre recommen
choit. Et que plus est tres souvent elle en

XV



Les secrez diuins et les haulx
misteres nr̃e signr̃ les muce
aux sages mondains et les
manifeste et reuelle aux pe
tis Cest asauoir aux simples
et aux humbles. Sa petite ancelle fust hũble
et ignorante au regard des fais mondains
Mais elle fust sage et prudente au regard
des biens souuerains. Elle eust petit de scie
ce acquise. mais de science infuse elle fust
plantiueusemẽt remplie. Cest assauoir de
la grace du saint esperit. par la quelle elle

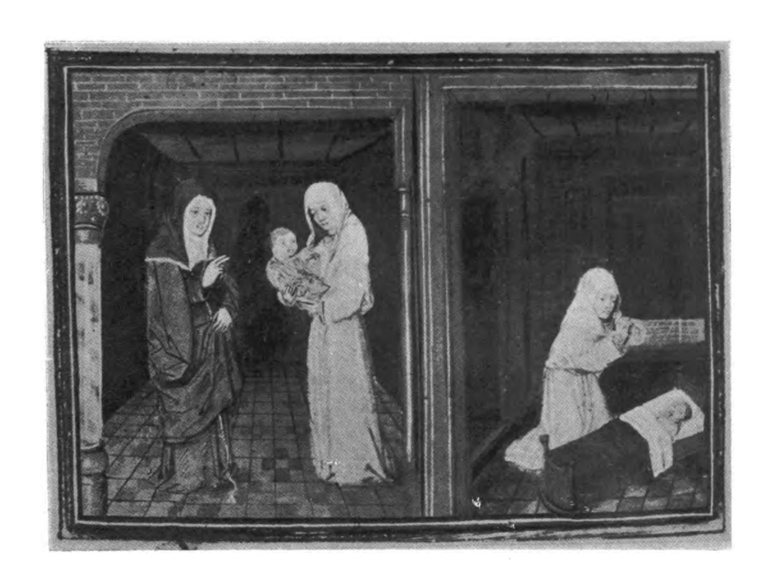
XVI



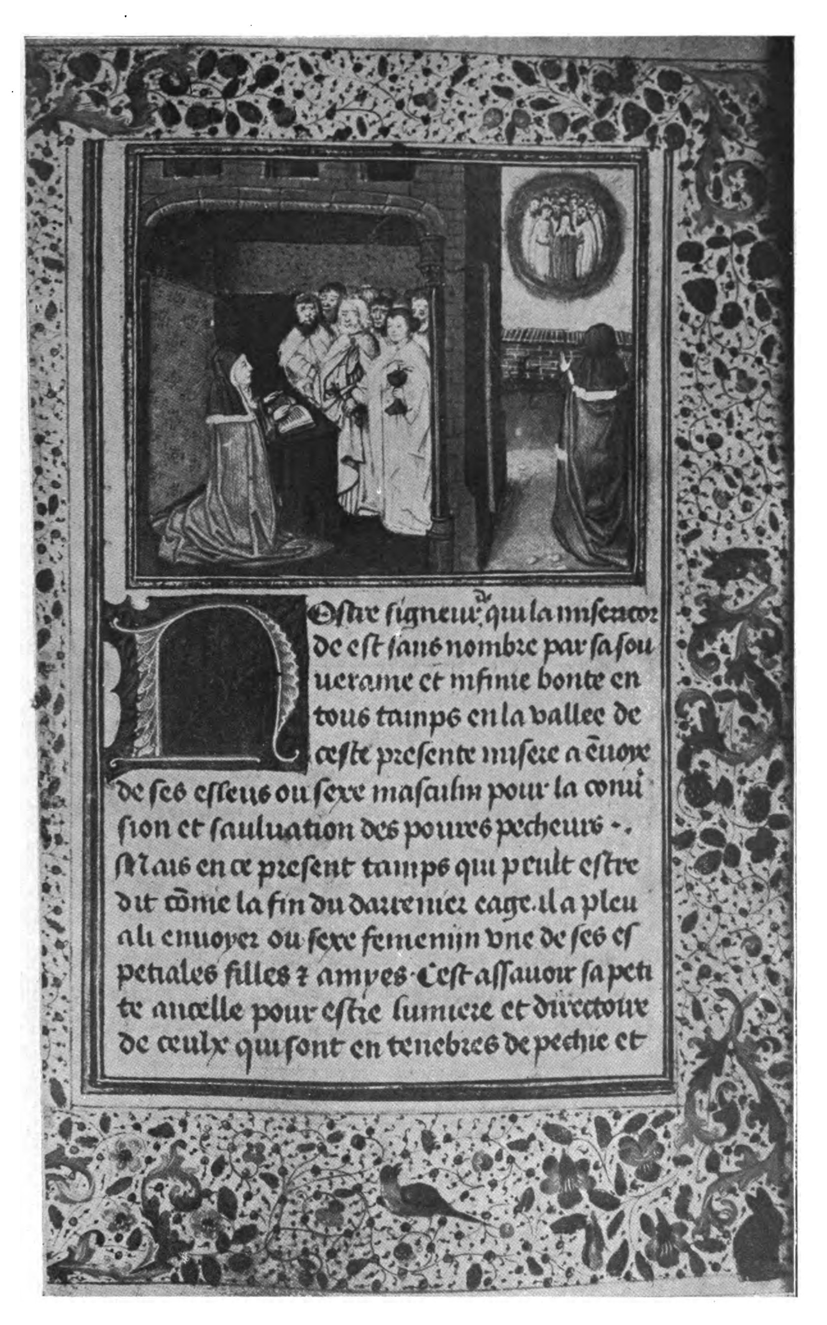
XVII


De tant q̄ lennemi denfer app
choit les psonnes plus prochai
nes de dieu et de plus grande
pfection de tant met il plus
grant diligence de les psecu
ter et de leur donner paine et affliction Ceulx
quil possede paisiblemēt Il ne prent pas grāt
cure de leur faire empeschemēt Et pour tāt
quil apperchevoit evidāment que lancelle
de nre signe estoit a dieu par vraye amour
comonite et unie inseparablemēt et q̄ la vie
quelle tenoit et menoit estoit celestienne

XVIII



XIX



Nostre signeur de qui la misericor
de est sans nombre par sa sou
ueraine et infinie bonte en
tous tamps en la vallee de
ceste presente misere a ẽuoye
de ses esleus ou sexe masculin pour la conui
sion et sauluation des poures pecheurs -.
Mais en ce present tamps qui peult estre
dit cõme la fin du darrenier eage. il a pleu
a li enuoyer ou sexe femenin vne de ses es
petiales filles ⁊ amyes. Cest assauoir sa peti
te ancelle pour estre lumiere et directoire
de ceulx qui sont en tenebres de pechie et

XX


LA virtu de pacience est garde
et la rachine de toutes virtus
Car cōme la rachine porte la pla
te et les rames et fueilles et le
fruit· pareillemēt toutes cōtra
rietez adversitez tribulations ⁊ afflictions par
pacience sont prouffitablemēt ⁊ fructueuseme
portees· les exercitations q̄ nous avons en
la virtu de pacience viennent du creatur ou
de la creature ou de nr̄e adversaire· Car cōme
dit monsʳ saint Gregoire Aultres sont les

XXI


EN leage de .xvi. ans lan
celle de nre signeur no ob
stant quelle fust moult
foible et debile tant pour
lanaenmete et enfermete
corporelles que pour les griefues paines
et tourmens que par le plaisir de dieu
elle portoit Nient mains estoit elle toute
preste appareillie de recomenchier a bien
ouvrer come se elle eust este bien puissate

XXII



XXIII



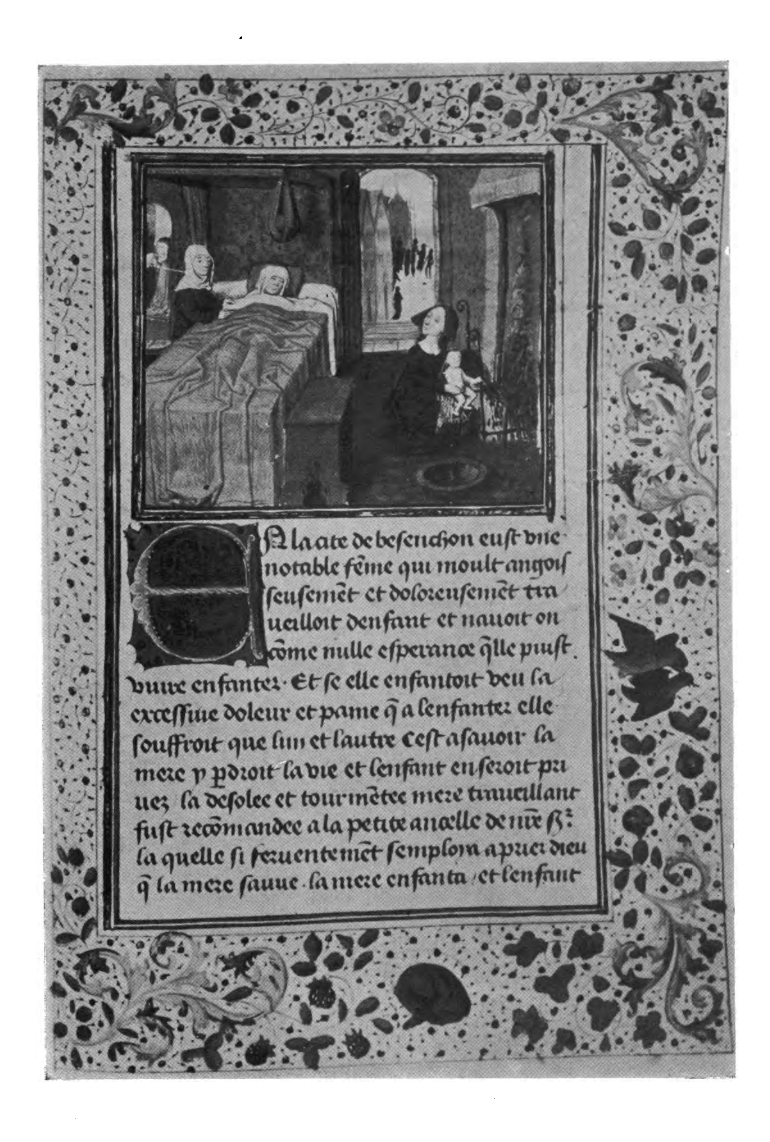
XXIV


Celle noble ⁊ puissāte dame
Contesse de genesue qui
tant charitablemēt la
secheut en sa ꝑsecution
vne fois passant par vng
passage deauues qui ne
cessairemēt conuenoit passer la quelle es
toit moult difficile et dangereux a passer
par deffaulte de bonne conduyte prinst se
passage ou plus hault ou plus bas quelle
ne deuoit tellemēt quelle se desuoya si
grandemēt que le cheual qui le portoit se
bouta en vne si parfonde et forte et perilleu
se eauwe que on ꝑdi delle cōme toute la veue

XXV



Daulcuns qui furent de chartre deliurez.
Et daultres qui furent en prison cōfortez.
Entre les aultres qui furēt de
chartres deliurez Il y eust vng
notable religieux de lordre des
freres mineurs hōme de grande
pfection et moult desirant de exaulchier la
foy catholiq. Pour la quelle yl y eust volen
tiers offert sa vie et sacrifie son corps a dieu
sil eust trouue conuenablemēt lopportunite
Et pour celi desir mettre a execution Il ala
entre les sarrasins et fust prins deulx & loyez



En la cite de besenchon eust vne
notable fēme qui moult angois
seusemēt et doloreusemēt tra
ueilloit denfant et nauoit on
cōme nulle esperance q̄lle puist
viure enfanter. Et se elle enfantoit veu la
excessiue doleur et pame q̄ a lenfanter elle
souffroit que lun et lautre cest asauoir la
mere y pdroit la vie et lenfant en seroit pri
uez la desolee et tourmētee mere trauaillant
fust recōmandee a la petite ancelle de nr̄e s̄z.
la quelle si feruentemēt semploia a prier dieu
q̄ la mere sauue. la mere enfanta et lenfant

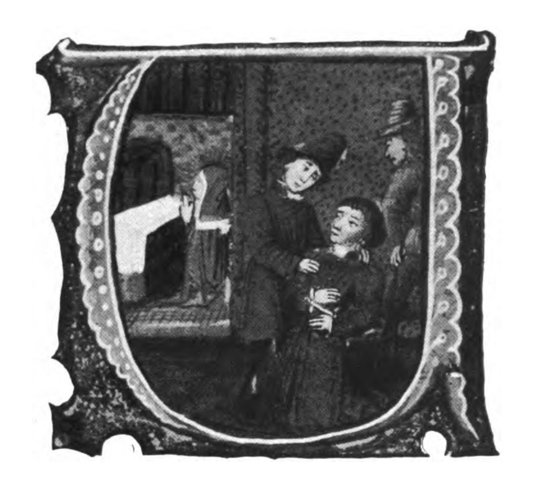
XXVII


p̲du · Et toutes les trois fois que la dāe an
celle piteusement se regarda elle fust sou
dainemēt et entierement sanee et garie

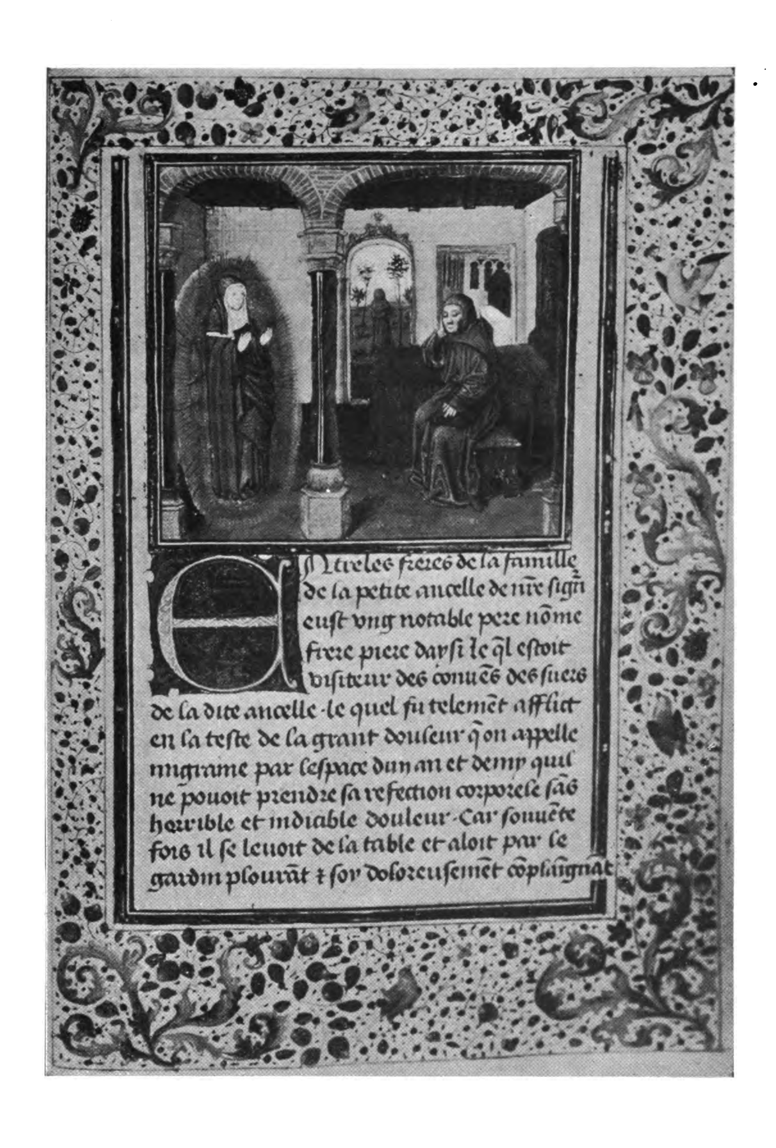
Des enragies sanez ⁊ demoniacles de
lennemi denfer deliurez

Elle noble feme quelle fist
proceder a court de Rome
pour denonchier a nr̃e saint
pere le pape la venue et le
fait de la petite ancelle de
nr̃e signe: come dit est

XXVIII

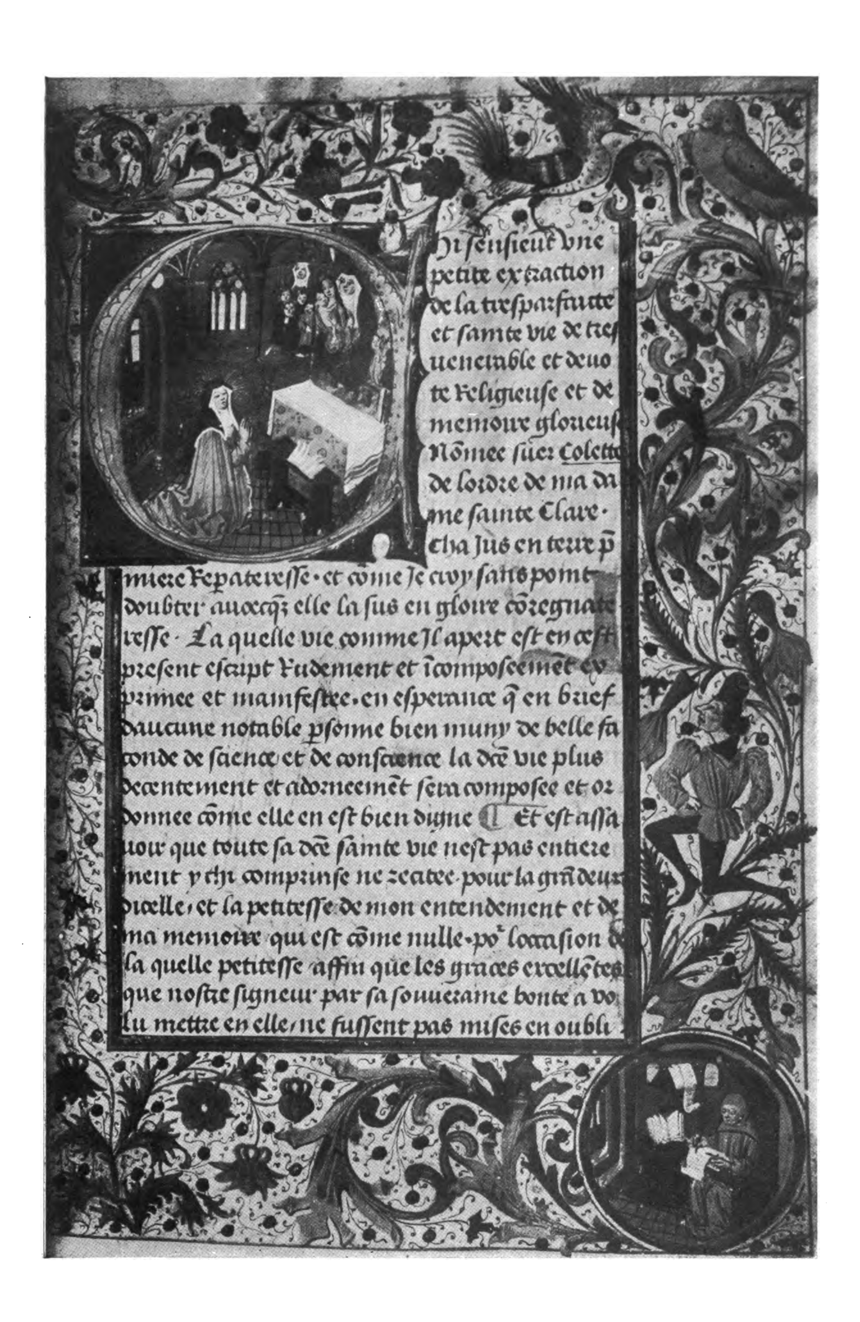


XXIX



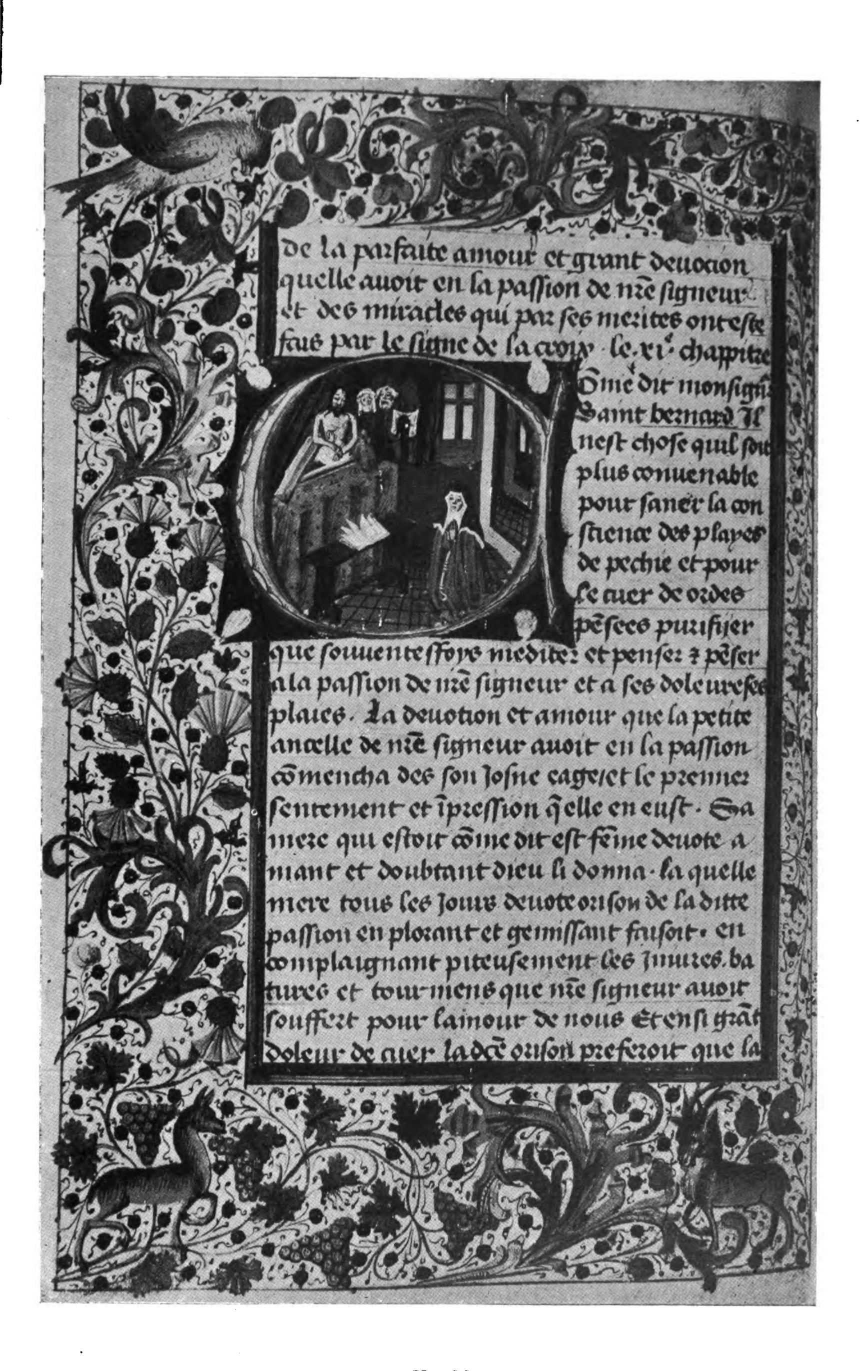
Entre les freres de la famille
de la petite ancelle de nr̃e sign̄
eust vng notable pere nōme
frere piere daysi le ql̄ estoit
visiteur des couuēs des suers
de la dite ancelle · le quel fu telemēt afflict
en la teste de la grant douleur q̄ on appelle
migraine par lespace dun an et demy quil
ne pouoit prendre sa refection corporele sās
horrible et indiable douleur · Car souuēte
fois il se leuoit de la table et aloit par le
gardin plourāt et soy doloreusemēt cōplaignāt

XXX



[C]y sensieut une petite extraction de la tresparfaitte et sainte vie de tres venerable et devote religieuse et de memoire glorieus[e] nommee suer Colett[e] de lordre de ma dame sainte Clare. Cha jus en terre p[re]miere reparateresse. et comme je croy sans point doubter avecq[ue]z elle la sus en gloire corregnat[e]resse. La quelle vie comme il apert est en cest present escript rudement et incomposeement exprimee et manifestee. en esperance q[ue] en brief daucune notable p[er]sonne bien muny de belle faconde de science et de conscience la d[ic]te vie plus decentement et adorneemẽt sera composee et ordonnee co[m]me elle en est bien digne. Et est assavoir que toute sa d[ic]te sainte vie nest pas entierement ycy comprinse ne recitee. pour la grandeur dicelle, et la petitesse de mon entendement et de ma memoire qui est co[m]me nulle. pour loccasion de la quelle petitesse affin que les graces excellentes que nostre signeur par sa souveraine bonte a volu mettre en elle, ne fussent pas mises en oubli

XXXI



De la parfaite amour et grant deuocion
quelle auoit en la passion de nre signeur
et des miracles qui par ses merites ont este
fais par le signe de la croix · le · xi · chappitre

Omme dit monsigñ
Saint bernard Il
nest chose quil soit
plus conuenable
pour saner la con
science des playes
de pechie et pour
le cuer de ordes
pẽsees purifier
que souuentesfoys mediter et penser ⁊ pẽser
a la passion de nre signeur et a ses doleureses
plaies · La deuotion et amour que la petite
ancelle de nre signeur auoit en la passion
cõmencha des son josne eage / et le premier
sentement et ĩpression quelle en eust · Sa
mere qui estoit cõme dit est feme deuote a
mant et doubtant dieu li donna · la quelle
mere tous les jours deuote oroison de la ditte
passion en plorant et gemissant faisoit · en
complaignant piteusement les injures ba
tures et tourmens que nre signeur auoit
souffert pour lamour de nous Et ensi grãt
doleur de cuer la dcẽ oroison proferoit que la

XXXII



XXXIII



XXXIV

Uos sorores xp̄i flores: sequi matrem addiscite
Mores pandit/reformauit Ipsam nunc benedicite
Et vos patres/nosq̄ȝ fratres In colete memoriam
Colletemur carminemur Properantes ad gloriam



Uirginum salue dec⁹ o coleta: tota cādescēs niueo pudore
Inter optatas/rosa singularis: florida semper
De sua sūma bonitate sūmus: oībus fautor lȝ extet equus
Pre tamen multis magis eius in te: dona refulgent
Hāc colas sēp: et ames coletā: q̇sq̇ses q̇ speȝ tibi vis salutȝ
Hec suis fidis/famulis fidelis: spem dat opēq̄ȝ
O nimis felix igit̄ coleta: iāq̄ȝ pro nobis/dominū rogabis:
Unde placatus iubilare tecū; nos det in euum.

